

Agressions d'agents RATP,
Le SAT-RATP alerte la Direction
La réponse est un aveu d'échec.



SYNDICAT AUTONOME TOUT RATP

Madame Catherine GUILLOUARD
Président directeur-général de la RATP

55, quai de la Rapée
75599 PARIS CEDEX 12

Paris, le 01 septembre 2020

Objet : Agressions d'agents et tentative d'homicide

Madame la Présidente,

Nous avons lu avec attention le communiqué de presse du 26 août 2020 dans lequel il était écrit : « **la RATP condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence inacceptables et apporte tout son soutien au conducteur de bus agressé** ».

Nous souhaitons donc vous rappeler que de tels actes de violence se produisent tous les jours.

En effet les Machinistes Receveurs sont très exposés et ils ne sont pas les seuls puisque les agents du SCC, du GPSR, de SEM sont eux aussi trop régulièrement pris à parti et victimes de violence.

Pour rappel, en 2018, 30% des accidents du travail reconnus avec arrêt à la RATP étaient dus à une agression, ce qui est vous en conviendrez nous l'espérons est juste énorme et pour le coup inacceptable pour une entreprise comme la RATP.

Le SAT-RATP est scandalisé car au delà des chiffres cela signifie que deux agents RATP sont agressés par jour. Le taux de fréquence des accidents du travail est à 31,36 et le taux de gravité quant à lui atteint 2,88 (cf bilan social 2018).

A BUS devenu RDS aujourd'hui en 2017 41,97% des accidents du travail étaient dus à une agression, le taux de fréquence atteignait lui 24,57 et le taux de gravité 3,24.

A CML en 2018, 74,3% des accidents étaient dus à une agression, le taux de fréquence atteignait lui 130,35 et le taux de gravité 13,61.

Ces quelques chiffres nous démontrent que contrairement à ce que vous osez affirmer à la presse, ni la vitre anti-agression, ni l'Alarme Discrète, ni les caméras embarquées n'ont dissuadés les agresseurs de passer à l'acte sur le réseau de surface.

Le SAT-RATP s'interroge donc sur l'efficacité de ce que vous appelez des outils/solutions.

Permettez-nous aussi de douter lorsque vous affirmez que la sécurité du personnel est une priorité pour l'entreprise.

En ce qui concerne l'agression du Machiniste Receveur de la ligne 133 qui s'est déroulée le 25 août dernier, se sont les images choquantes relayées sur les réseaux sociaux qui selon nous vous ont poussé à réagir et à communiquer votre indignation à la presse.

Si tel n'était pas le cas pourquoi n'avez-vous pas communiqué après toutes ces agressions graves qui se sont déroulées ces derniers mois ?

Pourquoi n'avez-vous pas non plus communiqué votre indignation après la tentative d'homicide sur agent qui s'est produite le 18 août à la station Mairie d'Ivry, ce soir là, deux agents dont un encadrant ont été étranglés par un individu que la réglementation RATP nous impose d'appeler PSIE.

Combien d'agents d'exploitation vont vivre cela dans une carrière ?

Combien d'entre eux seront des polyaccidentés ?

Combien passeront par l'inaptitude provisoire ?

Combien deviendront handicapés ?

Combien seront licenciés pour impossibilité de reclassement après avoir vécu des faits de violence ?

Pour notre organisation syndicale, vous ne répondez plus à votre obligation de sécurité et nous le déplorons.

Outre ces faits graves de sécurité, les agents d'exploitation doivent travailler dans un environnement insécuritaire, les toxicomanes, les pickpockets, les vendeurs à la sauvette, les dealers, les ticketeurs, les faux agents ratp en civil, les voleurs à la tire, les frotteurs, sont le lot quotidien de nombreux agents qui doivent souvent leur faire face et garder leur sang froid et ainsi faire preuve de professionnalisme.

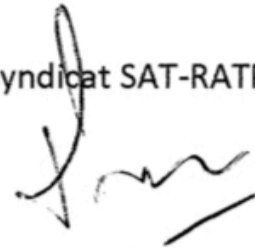
Tout cela génère des troubles psychosociaux qui ne sont que très rarement pris en compte puisque certains dirigeants estiment que cela fait partie du métier.

Dés lors lorsqu'un(e) agent(e) se fait insulter, menacer etc... on l'invite à continuer son service comme si de rien était.

Madame la présidente, le SAT-RATP exige que des nouvelles mesures soient prises rapidement afin que nous puissions exercer notre mission de service public en toute sécurité.

Dans l'attente de vous lire.

Pour le syndicat SAT-RATP



Le Secrétaire général, Réda BENRERBIA

Département gestion et innovation sociales

LAC AR11 • 54, quai de la Rapée
75599 Paris Cedex 12

T 01 58 78 21 44
F 01 58 78 30 20



Le directeur

Monsieur Réda Benrberbia
Secrétaire Général
Syndicat SAT-RATP
SB19 – Sébastopol 19

GIS-ARS 2020-D-089

Paris, le 30 septembre 2020

Monsieur le Secrétaire Général,

Je fais suite à votre correspondance du 1er septembre dernier que vous avez adressée à Mme GUILLOUARD, PDG de l'entreprise, laquelle m'a chargée de vous répondre.

Votre courrier a attiré toute mon attention.

Je tiens à vous assurer avec force de l'engagement de l'entreprise dans la préservation de la santé et de la sécurité de ses salariés et vous prie de croire à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans la prévention du risque d'agressions dont peuvent être victimes les salariés dans l'exercice de leur métier. Si le nombre d'agressions est en diminution constante depuis 3 ans, le management reste particulièrement mobilisé dans la prise en charge des agents victimes, et s'assure de leur accompagnement au bon niveau, dans l'ensemble des démarches engagées.

Nous connaissons actuellement un contexte national marqué par des phénomènes de violences qui dépassent largement le périmètre des seuls espaces de la RATP.

La convocation, le 5 août dernier, d'un Conseil National de Sécurité dans les Transports en Commun (CNSTC) présidé par le Ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'Etat aux Transports, en témoigne et démontre la mobilisation de l'Etat et des opérateurs de transports sur ce sujet. Il convient de noter qu'à cette occasion M. DARMANIN a annoncé le doublement des patrouilles de policiers et gendarmes dans les transports en commun sur l'ensemble du territoire national.

Soyez assuré que l'entreprise accorde une importance majeure à la sécurité de ses agents et des voyageurs et déploie, à cette fin, des moyens conséquents.

Ainsi l'activité du GPSR est adaptée en permanence à l'évolution des incivilités et des actes de délinquance afin de coller au plus près des signalements remontés par les voyageurs. Cette stratégie porte ses fruits puisqu'au mois d'août dernier le nombre d'individus interpellés a progressé de près de 32% et l'activité contraventionnelle de 9%.



Cette mobilisation se fait en parfaite synergie avec la police des transports dont les moyens humains vont être considérablement renforcés sur décision du Préfet de Police. La police déploie une action répressive forte qui se caractérise par de nombreuses interpellations réalisées en flagrant délit, notamment de voleurs à la tire, mais également a posteriori, grâce à l'exploitation des images vidéo de la RATP.

Enfin, l'autorité judiciaire est également sensibilisée par nos soins afin que les interpellations réalisées fassent l'objet d'un suivi particulier. C'est ce que permettent les deux Groupes Locaux de Traitement de la Délinquance (GLTD) qui ont été mis en place sur les thématiques spécifiques de la consommation du crack dans nos espaces et des vols à la tire par le Procureur de la République de Paris à la demande de la RATP.

Les actions de prévention ne sont évidemment pas oubliées et la Mission de Coordination de la Prévention de SUR poursuit les sensibilisations en milieu scolaire à l'aide de ses « ambassadeurs » et vient de poster ces derniers jours une nouvelle vidéo sur les réseaux sociaux déjà très suivie. Les acteurs sont donc pleinement mobilisés mais nous sommes bien conscients que le contexte nécessite des actions supplémentaires.

C'est pour cela que le département SEM et BUS, avec l'appui d'Ile de France Mobilités, ont déployé des moyens supplémentaires de sécurité privée. Un avenant permettant la mise en œuvre de moyens de sécurité privée a été signé début 2020, à hauteur de 2,5 M€, ce qui représente un investissement important.

C'est ainsi 29 prestataires de gardiennage de sécurité privée et de maîtres-chiens qui ont été mis en place en début d'année, afin de lutter contre les actes d'incivilité et de délinquance, d'accompagner les agents de station/gare dans leur mission et d'améliorer le sentiment de sécurité par une visibilité accrue.

Au début de l'été, 4 nouveaux prestataires ont été missionnés spécifiquement sur la Gare Montparnasse et les stations environnantes des lignes 10 et 12. Par ailleurs le 31 août dernier, 4 prestataires ont été commandés sur le secteur Gare de Lyon et les stations environnantes des lignes 1, 14 et RER A, pour lutter notamment contre les actes des pickpockets. Des actions conjointes sont également organisées avec la SNCF. Enfin, les 7 et 14 septembre 2020, de nouvelles équipes ont été mises en place sur les secteurs de Gare Montparnasse et de la Gare de l'Est pour lutter contre les actes d'incivilité et les faits de violences.

La majeure partie des agents de sécurité est intégrée dans des équipes de maîtrise du territoire de ligne ou multilignes du Département SEM.

Ce nouveau dispositif est donc venu compléter toutes les pratiques existantes en matière de Maîtrise Du Territoire. Depuis mars 2020, une task force a également été déployée sur Gare du Nord, pour lutter contre les actes d'incivilités sur les quais des lignes 4 et 5.



Sur le contexte spécifique lié à l'application du protocole sanitaire dans nos espaces, durant le confinement puis à compter du 11 mai jusqu'au 22 juin lors du déconfinement, des moyens spécifiques de sécurité privée ont également été mis en place (respectivement 12 prestataires et 460 jusqu'au 6 juin puis 160 au-delà) pour accompagner les agents dans le cadre du respect des règles de distanciation sociale (filtrage, Stop and Go), du port du masque et pour réassurer les clients dans le cadre de leur retour sur notre réseau.

Des opérations conjointes SEM/SUR/SCC ont également eu lieu la 1ère quinzaine de septembre sur 5 sites du réseau (Gare du nord, Gare St Lazare, Gare de Lyon, Gare Montparnasse et Châtelet), de 7h30 à 9H et de 16h30 à 18h30. Elles ont réuni sur chaque vacation une centaine d'agents assurant la sécurisation des espaces, du personnel et des clients et faisant respecter le port du masque. Le département RDS en lien avec SEM déploie de son côté également une sécurisation structurée autour de la ligne T3b.

Les opérations réalisées par une société privée ont pour objectifs d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité de nos voyageurs et de nos collaborateurs. En effet, il est nécessaire de combattre l'implantation de toxicomanes dans le secteur allant de porte de Pantin à porte de Clignancourt.

Concrètement, cela consiste en la présence de maîtres-chiens de 5h00 à 3h00 toute la semaine depuis le 1 juin dernier et jusqu'au 31 décembre 2020 dans les gares routières de porte de Pantin, porte de la Villette, porte de la Chapelle ainsi qu'aux terminus porte d'Aubervilliers et porte de Clignancourt.

Par ailleurs, suite à la signature d'une convention avec la ville de Paris, des médiateurs circulent sur le réseau bus et tramway parisien. Ils interviennent auprès des voyageurs en qualité de « facilitateurs du vivre ensemble ». Ce dispositif permet d'assurer la tranquillité des voyageurs et de réduire le sentiment d'insécurité. Les médiateurs sont présents dans les arrondissements 10 à 20 (hors 16). Consciente des enjeux, l'entreprise est donc pleinement impliquée et met en œuvre une politique ambitieuse en matière de sûreté et de maîtrise du territoire.

A cet égard, une table ronde s'est réunie le 10 septembre dernier à l'initiative de la RATP, rassemblant les organisations syndicales représentatives de l'entreprise en présence de la direction générale et de représentants de haut niveau du Parquet de Paris et de la Préfecture de Police afin d'échanger concrètement sur ces problématiques et détailler les mesures mises en place.

Enfin les conclusions du Comité National de Sécurité dans les Transports sont attendues dans les prochaines semaines, le ministre de l'Intérieur étant manifestement déterminé à annoncer des mesures nouvelles, en complément de celles déjà décidées le 05 août dernier, de nature à restaurer la physionomie des espaces des transports publics.



Soyez convaincus que la sécurité de nos salariés et de nos voyageurs est une priorité pour l'entreprise laquelle ne peut, néanmoins, agir seule face à de tels phénomènes. La totale mobilisation des pouvoirs publics est indispensable. C'est bien le sens des actions menées actuellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.


Jean Agathon